

## **Compte-rendu de l'assemblée générale du 14 septembre 2017**

### **1. ACCUEIL**

Guillaume MENEZ accueille les parents présents. Il présente très rapidement l'association de parents d'élèves et propose aux directrices de prendre la parole.

### **2. BILAN DE LA RENTREE PAR LES DIRECTRICES**

#### **Intervention de Mme LE SEAC'H pour l'école maternelle**

##### Fermeture d'une classe

La rentrée s'est faite le lundi 4/09 avec 5 classes. Le lendemain, le mardi 5/09, Mme BELZON a informé la mairie et la directrice de l'éventualité d'une fermeture de classe faisant suite à une baisse des effectifs, due à une baisse des naissances et des départs non prévisibles en juin. Mr OGOR et Mme LE SEAC'H ont mis en avant les chiffres des constructions prévues sur les secteurs des écoles Chateaubriand. Le Jeudi 7/09 en fin de journée, Mme BELZON a confirmé la fermeture d'un poste et elle a demandé de la tenir informée des possibles inscriptions en cours d'année et de toute évolution des effectifs.

Annie Le Borgne a quitté l'école et a été affectée sur une école de Plouzané pour un an mais elle garde une priorité de retour en cas de réouverture de la classe l'année prochaine.

Suite à la fermeture du poste une nouvelle répartition a été faite, elle a été effective dès le lundi 11/09. Les familles ont été informées par un mot dans le cahier de liaison. L'équipe enseignante a fait le choix de répartir les élèves de la classe de Madame Le Borgne et de ne pas faire bouger les autres élèves.

Cette année, Séverine BADY est affectée comme les années passées en complément de services du temps de décharge de direction (le lundi et un mercredi sur 2) et également en complément d'un temps partiel en élémentaire (le vendredi). Elle enseigne également à l'école Pauline Kergomard le jeudi.

L'équipe en maternelle est composée de 5 enseignantes et 3 ATSEM ( + ½ temps de Mme Nicole OLIVIER le matin qui a été maintenu par la mairie).

##### Effectifs

101 élèves inscrits :

- TPS 13 nés en 2015
- PS: 28 enfants nés en 2014
- MS: 34 enfants nés en 2013
- GS: 26 enfants nés en 2012

Les effectifs sont équilibrés et permettent des intégrations sur tous les niveaux.

TPS/PS	Mme TRAVERS	27 (13 TPS+ 14 PS)
PS/MS	Mmes LE SEAC'H et BADY	25 élèves (14 PS + 11 MS)
MS/GS	Mme DEBON	24 élèves (18 GS + 6 MS)
MS/GS	Mme DUVERGER	25 élèves (17 MS + 8 GS)

### Dates des réunions de classe

- Mmes LE SEAC'H et BADY : lundi 25/09
- Mme Duverger : mardi 26/09
- Mme Travers : jeudi 28/09
- Mme Debon : vendredi 22/09

### Horaires et accueil des élèves

Le fonctionnement est le même que l'année passé. Dans le cadre du plan Vigipirate et de la mise en sécurité des écoles, il est demandé aux parents et personnes accompagnant les enfants de respecter les horaires d'entrée et de sortie. Comme l'année dernière, un adulte (une ATSEM) se trouve à l'entrée de l'école aux heures d'entrée et de sortie. Les portes de l'école sont fermées sur le temps scolaire. Une alerte PPMS aura lieu cette année.

### Rappel des horaires :

- Le matin: l'accueil des élèves se fait à 8h50, il se fait dans les classes pour tous les niveaux
- L'après midi: l'accueil se fait à 13h50.
- L'accueil se fait dans la cour pour les GS, des ateliers décloisonnés en Graphisme sont mis en place pour tous les GS de 14h00 à 14h45. Les élèves retrouvent ensuite leurs classes respectives sur les projets de classe.

De septembre à décembre, les MS seront accueillis dans la salle de motricité de 13h50 à 14h30 (levé échelonné jusqu'à 14h45), pour un temps de repos sur des tapis. Puis, il y aura une mise en route au retour des vacances de Noël d'ateliers décloisonnés (manipulation de l'outil, jeux mathématiques, graphisme, initiation à informatique).

Enfin, les PS sont accueillis au dortoir et ont un temps de repos de 14h00 à 15h00 avec un levé échelonné.

### Garderie /Cantine / Récré-goûter

Toutes les inscriptions sont à faire auprès de la mairie, sur le portail internet, ou auprès de la responsable de garderie. Les enfants non repris par les parents aux heures de sortie vont à la cantine ou au récré-goûter pour des questions de responsabilités. Le mercredi, un service de garderie est mis en place de 12h00 à 12h30 en salle de garderie.

### Règlement intérieur

Il a été transmis avec les documents de rentrée aux familles dans les cahiers de liaison et doit être signé par les deux parents. Le cahier de liaison doit être rapporté signé rapidement et remis directement aux enseignantes ou à Christine en garderie. Il ne doit pas rester dans les cartables.

### Activités Pédagogiques Complémentaire (APC)

Il s'agit d'activités pédagogiques et donc de situations d'apprentissage conduites par les enseignants dans le cadre des objectifs fixés par les programmes officiels et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ces activités sont complémentaires, ce qui signifie qu'elles ne sont pas des heures d'enseignement supplémentaires dans tel ou tel domaine des programmes. Elles ont pour but, grâce à des démarches spécifiques, de faciliter les

apprentissages engagés sur le temps des 24h00. Ces activités sont planifiées sur 27 semaines dans l'année, réparties sur 5 périodes de vacances à vacances et sont d'une durée de 40 minutes soit de 13h15 à 13h55 les mardis et les jeudis. Elles débuteront le jeudi 21 septembre.

Une période d'APC sera proposée aux familles par un document officiel qui est à signer et rapporter à l'école. Potentiellement, tout élève est susceptible d'être concerné. Ces « APC » qui se déroulent en groupes restreints permettent d'apporter :

- soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage
- soit une aide au travail personnel
- soit la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

#### Les Projets pour l'année 2017/2018 :

- accès à la médiathèque avec le prêt de livres 1 semaine sur 2
- accès au gymnase Kerdrel pour toutes les classes
- une sortie au festival du film court à Brest : le lundi 6 novembre pour les classes 1 et 5 (« pour les bambins » au Multiplexe) et le mercredi 8/11 pour les classe 2 et 3 (« les pitchounes » au Quartz)
- 29<sup>ème</sup> prix des incorruptibles : vote au printemps sur une sélection de livres maternelles. Les lots d'albums ont été commandés)
- La semaine du jeu est organisée sur la commune mais elle ne sera pas ouverte aux scolaires faute de bénévoles pour l'encadrement.
- Les classes de maternelle participeront à nouveau sur inscription à des ateliers à la ludothèque (les dates sont à déterminer)
- la semaine du goût à l'agora : les bénévoles interviendront dans les classes cette année
- la journée de l'arbre sera reconduite par la municipalité : pour les GS le vendredi 20 octobre
- Un projet autour de la danse hip hop est en réflexion avec une intervenante, il se ferait sur le dernier trimestre et concernerait 2 classes (selon le budget)
- exposition d'Arts visuels en juin : thème en discussion avec l'équipe
- un spectacle à Noël : en courts de discussion

Mme LE SEAC'H remercie l'APE pour son appui, ainsi que pour son investissement tout au long de l'année dans l'organisation des nombreuses actions menées.

#### Intervention de Mme LESCOP pour l'école élémentaire

##### Effectifs

La rentrée en élémentaire s'est bien déroulée et les effectifs restent stables, légèrement en dessous des prévisions de juin. L'effectif total est donc de 183 élèves réparti de la manière suivante :

C.P.	Mmes LESCOP et LUCAS	23
C.P./C.E.1	Mme CLOAREC	21 (13+ 8)
C.E.1	Mmes COUTET et LUCAS	24
C.E.2/C.M.1	Mme LE GALL	20 (12+ 8)
C.E.2	Mme LE HIR	24
C.M.1	Mr MORLAIS	24
C.M.2	Mme BARBOT	24
C.M.1/C.M.2	Mmes PARMANTIER et MUSCAT	22 (6+16)

##### Enseignants

L'équipe enseignante est la même que l'année passée avec le départ de Mme GAROFE et l'arrivée de Mme LE GALL.

A noter Mme PARMANTIER rejoint l'équipe de façon définitive et Mmes BADY, MUSCAT et LUCAS complètent les services.

## Rappel les horaires

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 9h/12h et 14h/16h15
- Mercredi 9h/12h
- Récréations : il y a 2 récréations le Matin et l'AM en décalées. Les sorties sur le temps scolaires sont à effectuer sur ces temps en raison des nouvelles mesures de sécurité.

## Rappel du règlement

- Une collation est autorisée lors de la récréation du matin (fruit, barre de céréales...)
- Toute absence de l'élève doit être prévenue par téléphone (avant 9 H) ou par mail. Un certificat médical sera demandé en cas de maladie (+ de 4 jours) et également pour une dispense de sport.
- tout enfant n'ayant pas d'assurance ne pourra pas participer aux sorties extérieures (hors temps scolaire / pique-nique...).
- Le marquage des vêtements est conseillé

## Activités Pédagogiques Complémentaire (APC)

Tous les élèves pourront donc être éventuellement concernés par ce dispositif à un moment donné de l'année. Si tel est le cas, les parents reçoivent un courrier explicatif ainsi qu'un formulaire d'autorisation parentale. Ces activités débutent le jeudi 15 septembre. Les ateliers seront programmés le mardi et le jeudi de 13h15 à 13h55, 27 semaines dans l'année (5 périodes), par séance de 40 min.

## Les projets 2017-2018 :

- projet « nature et environnement »
- Nettoyons la nature et LandArt à Landéda mardi 19 septembre
- Semaine du goût à l'Agora mi-octobre
- Festival du conte en novembre pour les CE1/CE2
- Endurance le 19 octobre « cross solidaire »
- Chorale de l'école avec un spectacle fin avril ou début mai
- Travail autour du théâtre / création théâtrale pour les CM2
- Rallye urbain avec la prévention Maif
- Prévention des risques, sécurité routière, prévention piétons / vélo (octobre cette année)
- Secourisme (cycle 2 et cycle 3)
- Santé buccodentaire avec un dentiste (CP)
- Travail sur le milieu marin et la pêche à pied
- Jeunes reporters des arts et des sciences avec Océanopolis (en cours de réflexion)
- « La forêt, c'est chouette » à Kéroual (découverte de la forêt, course d'orientation...) au mois de Mai
- Danse contemporaine
- Natation : 3 créneaux de 10/11 séances cette année (6 classes concernées). Les parents volontaires peuvent passer l'agrément.

Madame LESCOP remercie l'ensemble des membres de l'APE pour toutes les actions menées et l'aide financière apportée. Le financement des robots l'an passé et l'achat de tablettes, tout en maintenant l'activité théâtre et les sorties ponctuelles.

## **Date des élections du conseil d'école**

La date des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : vendredi 13 octobre 2017.

### Rôle du conseil d'école

Celui-ci vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école et peut donner son avis sur l'organisation du temps scolaire. Ce conseil se réunit 3 fois dans l'année.

Il est important que chaque parent candidat à ces élections dépose aux directeurs le petit coupon distribué dans les cahiers. Une réunion d'information est programmée le vendredi 22 septembre à 17h00. La liste sera constituée lors de cette réunion.

## **3. PRESENTATION APE**

### **Présentation des membres**

Le président propose aux membres du bureau de se présenter avant de faire une présentation de l'association de parents d'élèves. Chaque membre se présente tour à tour.

### **Existence APE / conseil d'école**

Guillaume rappelle qu'il existe deux instances où les parents participent à la vie de l'école. Le conseil d'école et l'APE. Le Conseil d'école (CE) est une instance règlementaire présidée par les directrices. Les parents d'élèves faisant partie du CE sont élus en début d'année et sont les représentants des parents d'élèves auprès de la mairie et des établissements pour toute question relative à la vie scolaire :

- le règlement intérieur de l'école;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- la restauration scolaire
- la protection et la sécurité des enfants, etc.

### **Rôle de l'APE**

Guillaume présente l'association et rappelle les principaux objectifs de l'association de parents d'élèves :

- participer à la vie de l'école par le biais d'actions diverses
- organiser des événements (ventes diverses, Noël à Chateaubriant, kermesse...) pour récolter des fonds et permettre la réalisation des projets de l'école (ex location de car)
- aider financièrement pour des achats ponctuels (spectacle de marionnettes, robot thymio)
- créer des liens entre les parents et l'école
- échanger entre parents : création d'atelier divers selon les actions (cuisine, couture, maquillage pour enfants), repas de cohésion après les événements (Noël / Kermesse)

Il souligne la bonne entente au sein de l'APE et les bonnes relations avec les directrices des 2 écoles maternelle et élémentaire, ainsi qu'avec la mairie et l'Agora. Ce climat favorable permet à l'APE de mener à bien ou de participer à des projets et des activités intéressantes avec les enfants, les parents et les enseignants.

Il est important de rappeler que l'APE ne peut exister sans la présence des parents.

« 2h par an par parents équivaut à une personne consacrée à plein temps sur une année 8h par jours : c'est donc le nombre de parents impliqués qui fait la différence »

### **Conseil Local FCPE**

Depuis l'année dernière, l'APE sous la forme d'une association loi 1901 a été créée. Jusqu'alors, c'était un conseil local FCPE avec un fonctionnement d'association. Les statuts déposés sont disponibles depuis l'an dernier sur le site internet : [apechateaubriand.guilers.org](http://apechateaubriand.guilers.org)

L'adhésion est gratuite est automatique. Tout parent d'élève est membre de droit de l'association dont l'implication est bénévole.

Cette année, le conseil local FCPE sera clôturé si personne ne le reprend. Ceci étant, chaque parent peut adhérer à la FCPE à titre individuel et bénéficier des informations relayés par la FCPE.

### **Bilan moral de l'année scolaire 2016/2017**

Les actions suivantes ont été réalisées :

- Vente de pain au chocolat tous les 15 jours à la sortie de l'école le vendredi soir.
- Organisation de la fête de Noël + Vente de sapins de Noël + Gouter de Noël pour les enfants.
- Actions vente saucisson / terrine
- Création de sac à ardoise
- Organisation de la kermesse.

Un loto avec Malou de Brest qui a été prévu puis annulé car jugé trop risqué.

### **Bilan financier de l'année scolaire 2016/2017**

<b>Désignation</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Divers		1767.72 €
Sapins	80.40€	
Noël	393.46€	
Saucisson et Terrines	1509.93€	
Pains au chocolat	295€	
Tombola	1890.7€	
Kermesse	1967.28€	
Sac à ardoise	41.9€	
Versements exceptionnels aux écoles		3200 €
<b>TOTAL</b>	<b>6178.72€</b>	<b>4967.72 €</b>

Chaque année l'APE verse aux écoles une somme correspondant au 2/3 des bénéfices, répartis entre les deux écoles au prorata du nombre d'enfants soit :

- pour l'école élémentaire : 2542,16 €
- pour l'école maternelle : 1576,95 €

Cette année deux versements exceptionnels ont été faits pour chaque école : 1000€ et 600€

### **Election du nouveau bureau**

Sophie SIMONIN et Hélène BROSSE BIZIEN souhaitent quitter le bureau. Deux postes sont à pourvoir : secrétaire adjointe et trésorière adjointe.

Après proposition et vote, le bureau est le suivant :

Président : Guillaume MENEZ

Présidente adjointe : Alice MERIGUET

Secrétaire : Guénaëlle HENAFF

Secrétaires-adjointes : Morgane SAOULAK et Solenn SURBIGUET

Trésorier : Julien ALLIX

Trésorière-adjointe : Elodie CHAUVEAU

## **Informations générales**

### 50 ans de l'école Chateaubriand

L'école chateaubriand fêtera ses 50 ans en Juin 2019. L'APE souhaite monter une commission pour imaginer des actions à organiser. Tous les parents qui souhaitent participer à cette commission particulière sont les bienvenus.

### Kermesse

La date de la prochaine kermesse a été arrêtée lors d'un échange entre les présidents des APE Chateaubriand et Pauline Kergomard en juin dernier. Elle aura lieu le 09 juin 2018.

### Contact APE

Adresse mail de l'APE : [apechateaubriand29@gmail.com](mailto:apechateaubriand29@gmail.com)

Adresse du site internet (hébergé par l'agora) : [apechateaubriand.guilers.org](http://apechateaubriand.guilers.org)

Pour recevoir la newsletter, il est nécessaire de s'inscrire sur le site de l'APE :  
<http://apechateaubriand.guilers.org/>

### Prochaine réunion

La prochaine réunion de l'APE aura lieu le jeudi 21 septembre à 20h30

La réunion est close et le Président offre aux personnes présentes un « pot de rentrée ».